

LES TROPHEES

DU COMMERCE

Une initiative CCI CHER

Formulaire de candidature pour la catégorie « commerçants »

Préambule

Pour candidater aux Trophées du Commerce du Cher qui fait partie de l'événement national *Les Trophées du Commerce, une initiative CCI*, **vous devez remplir ce formulaire de candidature**. Votre CCI territoriale pourra vous accompagner en cas de difficulté ou de blocage.

Vous devez transmettre votre dossier de candidature à votre CCI territoriale au plus tard le 02/02/2026.

Composition du dossier de candidature :

- Ce formulaire de candidature dûment rempli ;
- Des photos à transmettre en annexe (PDF, JPG ou PNG, qualité 300 dpi). La quantité et l'objet des photos (équipe, devanture, intérieur de l'établissement, produits, réalisations, ...) sont laissés au choix du candidat. Elles doivent également être insérées dans ce formulaire de candidature (cf. encarts dédiés).
- Tout autre document de nature à convaincre le jury peut être inséré ou annexé (articles de presse, lettre de recommandation, ...).
- Tout autre document qui atteste de la santé financière et de la rentabilité de l'entreprise par toute indication ou pièce-jointe que vous jugez utile.

Si vous êtes récompensé par le jury local, ce dossier sera transmis à la CCI régionale par votre CCI territoriale d'ici le 15 février 2026. Il vous sera demandé de réaliser une courte vidéo de présentation selon un format préétabli (voir règlement du concours).

Dans le cadre de

LES TROPHEES
DU COMMERCE

Une initiative

 CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE

1. Informations sur l'entreprise

* *Information obligatoire*

NOM * _____ **PRENOM*** _____

RAISON SOCIALE* : _____

ENSEIGNE PRECISE* : _____

ACTIVITE PRINCIPALE* _____

ADRESSE* _____

CODE POSTAL ET VILLE * _____

TEL FIXE _____ **MOBILE *** _____

COURRIEL* _____ **SITE INTERNET** _____

FACEBOOK _____ **INSTAGRAM** _____

RESSORTISSANT DE LA CCI DE * _____

DATE DE DEBUT D'ACTIVITE * _____ **FORME JURIDIQUE** _____

SIREN _____

Code NAF _____

Si vous avez déjà été lauréat d'un Trophée du Commerce ou d'un « Mercure d'Or » (récompense nationale), merci de préciser en quelle année _____

- Je déclare sur l'honneur que mon entreprise n'est pas en redressement judiciaire**
- Je déclare sur l'honneur être en règle sur les questions d'accessibilité ERP¹**

¹ Accessible aux personnes en situation de handicap ou détenteur d'une dérogation

2. Thèmes

Je dépose ma candidature pour un des prix suivants (cochez le prix pour lequel vous souhaitez déposer votre candidature) :

PRIX ENTREPRENEURIAT – Commerce entreprenant

Récompense les commerces offrant de belles perspectives de croissance, que ce soit dans le cadre d'une « jeune pousse », d'une reprise, ou d'une entreprise bien installée qui présente un fort développement commercial. Pour ce prix les entreprises candidates peuvent avoir moins de deux ans d'existence.

PRIX INNOVATION – Commerce innovant

Récompense les commerces proposant des techniques de vente, un concept commercial, des services complémentaires destinés aux clients ou des procédures internes (conservation des produits, logistique, management, ...) **porteuses d'innovation et/ou d'originalité**. Les produits innovants, ainsi que les innovations liées au développement durable ne sont pas concernés.

PRIX DEVELOPPEMENT DURABLE – Commerce durable

Récompense les commerces ou services pour lesquels **la transition écologique et/ou l'économie sociale et solidaire sont des leviers de développement économique** et qui intègrent dans leurs opérations et leur stratégie les préoccupations sociales et environnementales. Ce prix prend en compte les 3 piliers du développement durable et notamment le développement du personnel (apprentissage, formation continue, etc.)

PRIX QUALITE – Expérience client

Récompense les commerces ou services pour la qualité de leur accueil clients, leur vitrine, le design de leur boutique ou toute autre initiative **au service d'une meilleure expérience client**.

3. L'entreprise et le projet

En quelques lignes, décrivez l'historique de votre entreprise et de son équipe.

En quelques lignes, présentez les produits et/ou services que vous proposez.

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

En quelques lignes, présentez les points forts et les caractéristiques de l'entreprise qui ont motivé le choix de candidater ainsi que celui de la catégorie dans laquelle vous déposez votre candidature.

Photos de l'équipe, des produits et/ou services vendus, des réalisations pour soutenir la candidature

4. L'implantation de l'entreprise

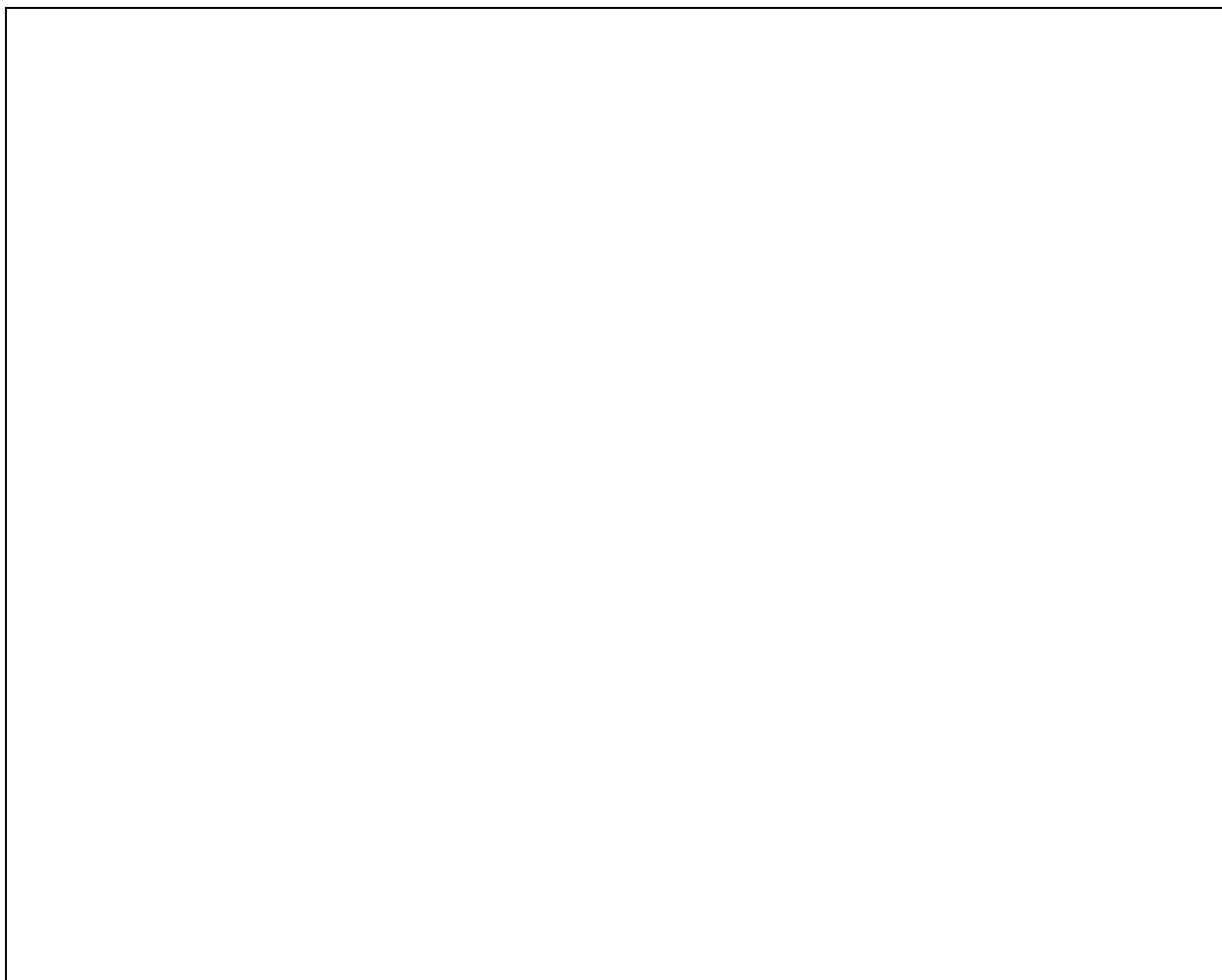
Nombre d'habitants de votre commune : _____

Situation géographique :

- Centre-ville
- Quartier ou Entrée de ville
- Centre commercial ou pôle d'activité commerciale
- Village ou zone rurale très peu dense

Surface de vente de votre entreprise (en mètres carrés) : _____

Photos de la devanture et de l'intérieur de l'entreprise pour soutenir la candidature :



5. Information administrative

Ces données sont obligatoires pour le prix Entrepreneuriat

Chiffre d'affaires à la fin du dernier exercice comptable (€) : _____

Evolution du chiffre d'affaires² :

Exercice comptable terminé en 2024 vs. 2023 Hausse à l'égal Baisse

Exercice comptable terminé en 2023 vs. 2022 Hausse à l'égal Baisse

Exercice comptable terminé en 2024 vs. 2022 Hausse à l'égal Baisse

Nombre de salariés en CDI : _____

Si vous employez des temps partiels, préciser éventuellement le nombre de salariés en ETP³ : _____

Evolution du nombre de salariés sur les 2 années précédant le concours : _____

6. Droit à l'image et utilisation des données

J'accepte que la CCI du Cher, le réseau des CCI et les partenaires utilisent les photos transmises à des fins de communication dans le cadre des Trophées du Commerce :

- Oui
- Non

J'accepte que mes données soient conservées au-delà de la durée prévue par le concours à des fins d'information sur les propositions CCI.

- Oui
- Non

² Les candidats de moins de deux ans d'existence dans le prix Entrepreneuriat n'ont pas à remplir les années pour lesquelles ils ne sont pas concernés

³ ETP : équivalent temps plein. Deux salariés à mi-temps valent un ETP.

7. Appréciation du jury local

Votre dossier sera jugé par un jury local, composé notamment d'élus de votre CCI, sur la base des critères suivant :

- Qualité du dossier (présentation soignée, contenu fourni, ...)
- Originalité de l'action, du concept, ou de la transformation mise en avant
- Apport pour la commune d'implantation et pour le territoire

Partie réservée à la CCI du Cher :